



25ÈME CIRCUIT DECOUVERTE CADILLAC CÔTES DE BORDEAUX 30 ET 31 MAI 2020

Contact : J. C. Brunet

tél : 05.56.76.93.15 e-mail : brunet.jcc@gmail.com

Chers amis collectionneurs,

Les samedi 30 et dimanche 31 mai 2020 aura lieu la 25ème édition du Circuit Découverte Cadillac Côtes de Bordeaux, l'un des grands classiques parmi les rallyes du Sud-Ouest : des ancêtres, de belles automobiles des années 20 et 30, des américaines, des roadsters anglais ou des populaires françaises constituent tous les ans un superbe plateau.

Châteaux forts, villages médiévaux, églises romanes et bien sûr propriétés viticoles vous accueilleront pendant ces ***deux journées de balades dans les magnifiques paysages de cette région surnommée la Toscane girondine.***

N'hésitez pas à prévoir des habits d'époque pour le dimanche si vous le souhaitez !

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à nous retourner rempli **avant le 15 février 2020** : n'oubliez pas le nombre de personnes participantes, votre adresse mail et votre **téléphone**, nous pourrions avoir besoin de vous joindre. Vous pouvez éventuellement proposer le choix entre plusieurs véhicules, l'engagement des modèles antérieurs à 1950 est prioritaire.

Retrouvez des photos des éditions précédentes dans la galerie photo de notre site rallye-cadillaccotesdebordeaux.jimdo.com

Merci de diffuser l'information à vos amis ou aux membres de votre club, ils sont les bienvenus.

Espérant votre participation,

Le responsable de l'organisation du rallye : *Jean-Christophe Brunet*



25ÈME CIRCUIT DECOUVERTE CADILLAC CÔTES DE BORDEAUX 30 ET 31 MAI 2020

Contact : J. C. Brunet

tél : 05.56.76.93.15 - e-mail : brunet.jcc@gmail.com

rallye-cadillaccotesdebordeaux.jimdo.com

Principe du circuit découverte

Les parcours sur les différents circuits s'effectueront grâce à **un carnet de route** afin que chaque équipage puisse suivre à son rythme et **par groupes de 4 ou 5 voitures de même époque**, permettant de découvrir en toute convivialité les paysages, les vins et le patrimoine local durant ces deux jours. Kilométrage des circuits variable suivant la catégorie des véhicules.

Un jeu **réservé aux équipages participant les 2 jours** pourra vous permettre de gagner :

1^{er} prix : 120 bouteilles de vin,

2^{ème} prix : 60 bouteilles de vin,

3^{ème} prix : 36 bouteilles de vin, etc...,

chaque équipage remportant au minimum 2 bouteilles.

Un prix spécial sera attribué pour les équipages en habits d'époque le dimanche.

Conditions d'accès

Le circuit découverte est ouvert à toutes les **voitures dont le modèle a été présenté avant 1960**, ainsi qu'aux **coupés, cabriolets et voitures d'exception dont le modèle a été présenté avant 1980** (sauf dérogation).

Pour des raisons d'organisation, le nombre des voitures engagées sera **limité à 120**, les places étant attribuées en fonction des taux de remplissage des différentes catégories et de l'intérêt du véhicule, en évitant de prendre plus de 3 modèles par type (sauf dans le cas d'inscription d'un club).

L'élitisme n'est pas de mise dans la sélection, des voitures populaires pouvant être préférées à des modèles plus représentatifs (à titre indicatif, Porsche 911, MGB, ainsi que Austin-Healey 100/6 et 3000 sont les demandes d'inscription les plus courantes habituellement).

Participation aux frais pour les 30 et 31 mai

A noter : tarif réduit pour les Cadillac et pour les véhicules antérieurs à 1945.

| Journées | Descriptif | Tarif par personne véhicules avant 1945 et Cadillac | Tarif par personne véhicules après 1945 |
|------------------------------|---|---|---|
| Samedi + Dimanche | Plaque, itinéraires, dîner du samedi soir à la Closière et déjeuner champêtre du dimanche dans un château viticole, ainsi que le lot en vin | 79 Euros | 90 Euros |
| Dimanche seul | Plaque, itinéraires, déjeuner champêtre dans un château viticole, lot en vin | 37 Euros | 37 Euros |



Hébergement à régler en supplément. **Attention, nombre de places limité, nous contacter rapidement à partir de la mi-décembre, (nous ne bloquons plus les hébergements)** : nous vous fournirons la liste des hébergements, et vous verserez directement un acompte (hôtels 2 étoiles à Langon, Cadillac et Verdélais, salle d'eau et WC privés. Egalement hôtel 3 étoiles à Cadillac). Le samedi, les voitures anciennes pourront rester à Cadillac (parking surveillé), un service de bus sera mis en place en fonction des demandes pour les équipages logeant aux hôtels de Langon et Verdélais. Les équipages qui désirent rester plusieurs nuits pourront être logés en chambre d'hôtes et devront les regagner par leurs propres moyens (comme il s'agit d'un long week-end, les propriétaires de chambres d'hôtes ne louent en général pas pour une seule nuit).

Programme provisoire

Samedi 30 mai:

- A 13H15 : ouverture de la Closière, Maison des Vins à Cadillac.
Possibilité de restauration à l'extérieur uniquement sur place grâce à un foodtruck ou dans des châteaux viticoles.
Le marché de Camblanes et Meynac ou celui de Cadillac, le samedi matin, pourront vous permettre de vous approvisionner.
Certaines propriétés proposeront des assiettes gourmandes de produits du terroir ou un marché fermier (liste disponible sur demande à partir de mi-mai).
- **à partir de 13 H 30 : remise des plaques et itinéraires**
- à partir de 14 H : départ des voitures en petits groupes sur les différents circuits.
- 20 H : Apéritif et dîner à la Closière.

Dimanche 31 mai :

- 9 H : accueil des participants à Rions (place de la mairie et cour de l'école), ou à la Closière, remise des itinéraires du dimanche et départ des voitures en petits groupes.
- 13 H : Déjeuner champêtre dans un château viticole.
- 17 H : Remise des prix à la Closière.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accès aux parking et lieux de repas à toute personne ne présentant pas une attitude correcte.

Bulletin d'inscription ci-dessous, à nous retourner rempli
avant le 15 février 2020, n'oubliez pas le nombre de personnes participantes, votre adresse mail et votre téléphone.

Attention, pensez à joindre votre règlement à l'ordre de ODG des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac,

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



BULLETIN D'INSCRIPTION

25ÈME CIRCUIT DECOUVERTE CADILLAC CÔTES DE BORDEAUX
SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI 2020

A retourner **avant le 15 février 2020** à :

Jean-Christophe Brunet, la Grèche, 2481 route du monastère, 33410 Rions,

Règlement à l'ordre de ODG des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac

Nom : Prénom :

tél : e-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaitez-vous participer : Samedi et Dimanche Dimanche seul

Nombre de personnes participantes :

Avez-vous besoin d'un parking pour remorque ? OUI NON

Véhicule : Marque : Type :

Année de mise en circulation : Carrosserie :

Autres possibilités :

Nom des équipages avec qui vous souhaitez faire le rallye (ne mettez pas seulement le nom d'un club, vous serez groupés par 4 ou 5 équipages) :

.....

- Chaque participant vérifiera que son assurance responsabilité civile couvre bien l'ensemble des activités proposées dans le cadre des circuits découverte Cadillac Côtes de Bordeaux des 30 et 31 mai 2020.
- Dans le cas contraire, il est tenu de contracter une police supplémentaire auprès de l'organisme de son choix.
- En cas de non-respect de ces conditions, le signataire reconnaît avoir été informé que la responsabilité de l'association ne pourra en aucune façon être engagée.
- Il s'engage, d'autre part, à adopter une attitude conforme à la bienséance et aux lois en vigueur (assurance du véhicule, permis de conduire valide, alcoolémie, vitesse, ...).
- L'association se réserve le droit de poursuivre en justice tout manquement à ces règles.
- Tous les déplacements automobiles s'effectueront de façon individuelle (itinéraires fournis).
- Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au programme de ces journées ainsi que celui de refuser l'engagement de certains véhicules.
- Les gagnants des quatre premiers rangs des cinq éditions précédentes ne pourront prétendre aux quatre premiers lots de cette année.
- Les personnes se présentant avec un véhicule différent de la voiture inscrite et ce sans accord préalable des organisateurs, pourront être refoulés.
- Les concurrents s'engagent à participer pleinement aux deux jours de la manifestation, à respecter l'itinéraire imposé et le passage dans les châteaux.
- Toute annulation après le 5 mai 2020 ne donnera lieu à aucun remboursement.

Fait à le Signature :